

Programme de travail 2024

Le programme de travail présente en détail les prestations que le Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO) entend réaliser au cours de l'année, dans le respect du mandat 2021-2024 et du budget approuvé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

- Le CSFO est une agence spécialisée de la CDIP; il travaille sur mandat des cantons, en collaboration et en accord avec les partenaires de la formation professionnelle.
- Le CSFO développe son programme de travail en accord avec l'initiative "Formation professionnelle 2030" et la stratégie nationale pour l'orientation.
- Le CSFO fournit des prestations dans les domaines de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.
- Le CSFO fournit des prestations au niveau national et pour les régions linguistiques.
- Par ses activités et ses prestations, le CSFO apporte des avantages matériels et qualitatifs pour les cantons, et les soutient dans leurs tâches.
- Par son action, le CSFO crée des synergies et ménage les ressources de tous les partenaires de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Table des matières

Formation professionnelle

1. Prestations d'information
2. Procédures de qualification
3. Gestion de données
4. Collaboration intercantonale

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC)

5. Prestations d'information
6. Formation continue
7. Conseil et diagnostic
8. Collaboration intercantonale

Formation, orientation, travail

9. Panorama

Prestations fournies sur mandat du SEFRI

10. Prestations fournies sur mandat du SEFRI

Légende

- F = français
D = allemand
I = italien
E = anglais
R = romanche
Div. = autres langues

Formation professionnelle

<p>1. Prestations d'information: développer, réaliser et fournir des prestations d'information pour le domaine de la formation professionnelle. Statuts du CSFO, art. 3, § 1a</p> <p>Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:</p> <p>Mandat de la CDIP: Le CSFO réalise et maintient à jour une offre complète d'informations ainsi que des outils de travail pour différents groupes cibles sur les aspects les plus importants de la formation professionnelle. Il assure une offre de médias imprimés et online (formationprof.ch).</p> <p>Objectifs de la CDIP:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre d'informations répond aux besoins et aux priorités des cantons concernant l'exécution de la formation professionnelle en lien avec ses différents groupes cibles. Elle est élaborée en collaboration avec la Confédération ainsi qu'avec les institutions et les services concernés. • Elle repose sur une approche nationale cohérente. • Lors de l'élaboration de l'offre d'informations, il s'agit d'optimiser la complémentarité entre papier et web, en tenant compte de certains facteurs (degré d'actualité et utilisation effective). • L'offre d'informations est mise à disposition, selon les besoins, dans plusieurs langues, en respectant le principe suivant: l'offre de base est proposée en allemand, en français et en italien. <p>Budget (total des dépenses): CHF 2'034'893.- Sources de financement: recettes: 17%; contributions cantonales: 80%; Confédération (SEFRI): 3% (prestations externes effectives uniquement)</p> <p>Organe consultatif: commission spécialisée Information-formation professionnelle</p>	
<p>1.1. Offre d'informations: éditions</p> <p>Une offre d'informations actuelle répond aux principaux besoins des groupes cibles de la formation professionnelle (offices de la formation professionnelle, entreprises formatrices, apprentis). Elle est développée et actualisée en allemand, en français et en italien. Elle est développée conjointement avec l'offre d'informations de formationprof.ch.</p> <p><u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>1.1.1. Offres pour tous les groupes cibles</p> <p>Les offres d'informations suivantes sont régulièrement vérifiées, actualisées, retravaillées et réimprimées, si nécessaire. Les travaux particuliers sont mentionnés ci-après:</p> <p>a) Manuel pour la formation en entreprise D/F/I Mise à jour et réimpression de la version I Adaptation du prix dans le shop (gratuité pour les prestataires de cours, prix réduit pour les particuliers)</p> <p>b) Lexique de la formation professionnelle D/F/I/E Élaboration progressive (pendant deux ans) d'une 6e édition D/F ou d'une 5e édition I; impression prévue en 2025</p> <p>c) Guide de l'apprentissage D/F/I À actualiser, si nécessaire</p> <p>d) Dossier de formation - formation professionnelle initiale D/F/I Si une réimpression est nécessaire, mise à jour et impression de la 4e édition F et de la 2e édition I</p> <p>e) Aide-mémoire D/F/I Les aide-mémoire sont actualisés, si nécessaire. Des aide-mémoire sont créés selon les besoins des cantons (CSFP) et en consultation avec la commission spécialisée Information-formation professionnelle</p> <p>f) Contrat d'apprentissage D/F/I/R/E Le contrat d'apprentissage ne sera modifié officiellement que tous les trois ans (sauf en ce qui concerne les modifications légales). Aucune adaptation du contrat d'apprentissage n'est donc prévue en 2024. Le CSFO recueille les demandes de modification et les soumet lors des réunions de la sous-commission</p> <p>g) Contrat de stage D/F/I/R/E Mise à jour de la 1re édition du contrat de stage par un groupe de travail composé de membres de la commission spécialisée Information-formation professionnelle</p> <p>h) Rapport de formation (formulaire interactif et explications au sujet du rapport de formation) D/F/I Légère révision de la version existante pour les modèles de formation axés sur les objectifs évaluateurs Développement d'une nouvelle version pour les modèles de formation axés sur les compétences opérationnelles</p> <p>i) Dossier de sélection (formulaire interactif et explications au sujet du dossier de sélection) D/F/I À actualiser, si nécessaire</p> <p>j) QualiCarte (formulaire interactif et communiqué QualiCarte) D/F/I À actualiser, si nécessaire</p>	<p>Janvier 2024 1er janvier 2024</p> <p>1er/2e trimestre 2024</p> <p>Ad hoc</p> <p>Ad hoc</p> <p>Ad hoc</p> <p>En continu</p> <p>2e trimestre 2024</p> <p>Août 2024 Août 2024</p> <p>Ad hoc</p> <p>Ad hoc</p>

1.1.2. Offres pour les groupes cibles spécifiques	
Des offres unifiées et correspondant aux réglementations et aux besoins actuels sont mises à la disposition des cantons et des institutions de formation. La réalisation, la production et la distribution sont assurées. Les travaux particuliers sont mentionnés ci-après:	
a) Certificats et attestations de formation professionnelle initiale (CFC, AFP, MP) D/F//R Réception de la commande par e-mail <input type="checkbox"/> Traitement de la commande Facturation Préparation des certificats et des fourres <input type="checkbox"/> Préparation de la commande (e-mail, formulaire de commande)	Décembre 2023 Janvier à juin 2024 Août/Septembre 2024 Début novembre 2024 Fin novembre 2024
b) Attestations de cours pour formateur-trice-s en entreprise D/F Coordination et impression Élaboration d'un modèle permettant l'intégration dans les applications d'e-learning existantes	Ad hoc Janvier 2024
c) Diplôme de formateur-trice en entreprise D/F/I Coordination et impression	Ad hoc
d) Cartes de légitimation pour les personnes en formation D/F//E Coordination et impression	Ad hoc
e) Enveloppes pour l'envoi du contrat d'apprentissage D/F/I Coordination et impression	Ad hoc
1.2. Portail formationprof.ch	Délai
Un portail web trilingue (berufsbildung.ch, formationprof.ch, formazioneprof.ch) comprend une offre complète d'informations pour les groupes cibles de la formation professionnelle (offices de la formation professionnelle, entreprises formatrices, apprentis). Il est développé et actualisé parallèlement à l'offre de médias imprimés.	
<u>Projets spécifiques</u>	
1.2.1. Exploitation, adaptation, mise à jour et développement du portail D/F//E	
a) La maintenance, le support technique et l'exploitation sont garantis. Les erreurs sont éliminées. Les vérifications, les corrections et les ajouts apportés au portail sont garantis. En raison de l'élaboration d'un nouveau site web, il n'y aura plus de nouveaux développements ni de modifications importantes sur le portail	En continu
1.2.2. Contenus du portail D/F/I	
Selon le cahier des charges, les contenus suivants font l'objet d'une coordination, d'une vérification, d'une actualisation et, le cas échéant, d'une adaptation:	
a) Vidéos explicatives Création ou modification des vidéos sur la base du nouveau visuel et des changements dans les contenus (plus d'e-book, par ex.)	2e trimestre 2024; en continu par la suite
b) Attestations Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)	En continu 2e trimestre 2024
c) Certification professionnelle pour adultes Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)	En continu 2e trimestre 2024
d) Formation des formateur-trice-s en entreprise Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)	En continu 2e trimestre 2024
e) Documentation formation professionnelle initiale (otra.formationprof.ch) En consultation avec le SEFRI Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)	Ad hoc 2e trimestre 2024
f) Documentation formation professionnelle initiale Ce site annexe sera supprimé après la refonte du portail. Les textes seront intégrés dans le nouveau site web Tous les graphiques seront mis à disposition sous forme de diapositives PowerPoint modifiables et de PDF	2e trimestre 2024
g) Faits et chiffres D/F//E Les faits et chiffres ne seront pas intégrés dans le nouveau site web Le besoin et la possibilité de les intégrer ultérieurement seront examinés sur la base du nouveau concept élaboré par le SEFRI	À partir du 2e trimestre 2024
h) Manuel pour la formation en entreprise Intégration du manuel sous forme de PDF (gratuit) dans le portail actuel Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)	1er janvier 2024 2e trimestre 2024 Ad hoc

<p>i) Formation initiale en école FIE Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024) Si nécessaire, actualisation des contenus en accord avec la CSFP</p>	2e trimestre 2024 Ad hoc
<p>j) Rubrique info Cette section sera supprimée avec le lancement du nouveau portail. Les contenus pertinents seront intégrés dans le nouveau site web</p>	2e trimestre 2024
<p>k) Réseaux d'entreprises formatrices (ref.formationprof.ch) Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)</p>	2e trimestre 2024
<p>l) Contrat d'apprentissage D/F//R / Rapport de formation D/F//R Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024) Le besoin de développement des logiciels sera examiné en collaboration avec le Service Gestion de données (voir 3.2)</p>	2e trimestre 2024 Ad hoc
<p>m) Personne en formation (dossier de formation, guide de l'apprentissage D/F//I) Ce domaine sera modifié sur le nouveau site web. Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024) Dossier de formation: mise en ligne des documents actualisés (voir 1.1.1.d)</p>	2e trimestre 2024 Ad hoc
<p>n) Lexique de la formation professionnelle D/F//E (lex.formationprof.ch) Le lexique sera migré tel quel vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)</p>	2e trimestre 2024
<p>o) Liste de liens en matière de formation professionnelle (liens.formationprof.ch) Cette section sera supprimée avec le lancement du nouveau portail. À la place, chaque page comprendra des liens en rapport avec le thème en question</p>	2e trimestre 2024
<p>p) Aide-mémoire (am.formationprof.ch) Révision des aide-mémoire existants Élaboration de nouveaux aide-mémoire Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)</p>	En continu 2e trimestre 2024 Ad hoc
<p>q) Procédures de qualification: feuilles de notes d'expérience, feuilles de notes, liste des professions et annexes à l'inscription Procédures de qualification 2023 (voir 2.2) Les contenus et les documents existants seront migrés sur le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)</p>	En continu 2e trimestre
<p>r) Qualité de la formation professionnelle (qfp.formationprof.ch) Clarification des besoins pour l'utilisation et le développement de la QualCIE Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)</p>	1er trimestre 2024 2e trimestre 2024
<p>s) Mesures de soutien (cm.formationprof.ch) (compensation des désavantages, case management, encadrement individuel spécialisé) À actualiser, si nécessaire Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)</p>	Ad hoc 2e trimestre 2024
<p>t) Formation professionnelle initiale de deux ans avec AFP (fpi2.formationprof.ch) À actualiser, si nécessaire Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024)</p>	En continu 2e trimestre 2024
<p>u) Rapport de formation Les contenus et les documents existants seront migrés vers le nouveau site web (lancement prévu au printemps 2024) Développement d'une nouvelle version numérique pour les modèles de formation axés sur les compétences opérationnelles</p>	2e trimestre 2024 Août 2024
<p>1.3. Développement des prestations L'offre d'informations correspond aux besoins et aux priorités des cantons pour l'exécution de la formation professionnelle. <u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>1.3.1. Coordination avec les cantons Échanger avec les cantons (de manière individuelle et par le biais de la commission spécialisée Information-formation professionnelle) afin de coordonner les prestations et d'obtenir de nouvelles suggestions</p>	En continu

1.3.2. Refonte de formationprof.ch (1er projet partiel selon stratégie)	
Renouvellement technique et révision de la structure/des contenus du site web	
a) Révision des contenus	Février 2024
b) Migration des contenus	Février 2024
c) Tests	Février 2024
d) Lancement (launch)	2e trimestre 2024
1.3.3. Développement du Manuel pour la formation en entreprise en format numérique (2e projet partiel selon stratégie)	
Proposer une version numérique conviviale du manuel (remplacement de l'e-book, développement de la solution PDF simple), y compris, le cas échéant, l'adaptation de la version imprimée	
a) Réalisation d'analyses spécifiques (p. ex. possibilités techniques, besoins des utilisateurs)	1er trimestre 2024
b) Développement du concept, définition des exigences	2e trimestre 2024
c) Prototype, mise en œuvre des premières étapes partielles	3e/4e trimestre 2024
1.3.4. E-learning pour les formateur-trice-s en entreprise (en cours d'évaluation)	
Proposer une solution d'e-learning à l'échelle nationale pour les cours pour formateur-trice-s en entreprise ou préparer des contenus pour les systèmes d'e-learning proposés par des tiers	
a) Analyser les besoins et procéder aux clarifications	2e trimestre 2024
b) Prototype, mise en œuvre des étapes partielles	3e/4e trimestre 2024
1.3.5. Numérisation des attestations de cours	
a) Concept et développement des attestations de cours en PDF (format numérique)	2e au 4e trimestre 2024
b) Formulaire et processus de commande via le site web pour les attestations de cours en format papier/PDF (processus numérique)	2024/2025
1.3.6. Gestion et développement du portail d'impression des cartes	
a) Gestion et mise à jour des données du portail d'impression des cartes	En continu
b) Optimisation du portail d'impression sur la base des expériences et des feed-back obtenus	Ad hoc
1.3.7. Plan d'études cadre pour les responsables de la formation professionnelle	
a) Diverses adaptations apportées au cours de 40 heures après la révision du plan d'études cadre	

<p>2. Procédures de qualification: mettre au point les documents de base nécessaires pour les procédures de qualification en se fondant sur les ordonnances de formation. <i>Status du CSFO, art. 3, § 1b</i></p>	
<p>Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:</p>	
<p>Mandat de la CDIP: Le CSFO fournit des prestations concernant l'exécution des procédures de qualification.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il coordonne, sur la base d'une convention écrite avec les organisations du monde du travail (OrTra), l'élaboration des épreuves d'examen; • Il travaille activement à l'augmentation du nombre de procédures de qualification coordonnées dans la formation professionnelle initiale. • Il élabore une offre permettant la numérisation des procédures de qualification dans le domaine des connaissances professionnelles. • Il élabore des recommandations pour les responsables cantonaux des examens et conçoit, à l'intention des OrTra et des cantons, des solutions permettant la saisie des notes d'expérience et des résultats d'examen pour les professions nouvellement entrées en vigueur. • Il valide le budget, vérifie les comptes et assure le financement des procédures de qualification pour la profession d'employé/e de commerce, dont le mandat de coordination été attribué à la CSBFC. • Il assure et gère le secrétariat de diverses commissions et veille à la coordination entre les différents partenaires. • Il assure le fonctionnement, la coordination et le développement d'une plateforme centralisée recensant les éléments des procédures de qualification de la formation commerciale initiale (employé/e de commerce et gestionnaire du commerce de détail) auprès des entreprises et des OrTra (BDEFA). • Il soutient la CSFP dans le traitement des questions relatives à la gestion des données de la formation professionnelle et collabore aux projets qu'elle mène dans ce domaine. 	
<p>Objectifs de la CDIP: Les prestations du CSFO dans le domaine des procédures de qualification poursuivent notamment les objectifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • elles reposent sur une approche nationale afin de permettre l'équivalence des examens des différentes professions dans toute la Suisse; • elles facilitent le travail des cantons grâce à leur efficacité sur le plan de la coordination, de l'assistance administrative ainsi que de la mise au point et de la distribution des documents servant aux procédures de qualification; • elles soutiennent l'harmonisation des pratiques cantonales au niveau national ou à celui des régions linguistiques; • elles sont réalisées en collaboration avec les offices cantonaux de la formation professionnelle, les OrTra, la Confédération et la HEFP. 	
<p>Budget (total des dépenses): CHF 4'853'757.-</p>	
<p>Sources de financement: recettes: 2%; contributions cantonales: 98%; Confédération (SEFRI): 0%</p>	
<p>Organe consultatif: commission spécialisée Procédures de qualification</p>	
<p>2.1. Élaboration des épreuves d'examen</p>	<p>Délai</p>
<p>Sur la base d'une convention écrite avec les organisations du monde du travail (OrTra), la coordination de l'élaboration des épreuves d'examen est garantie.</p>	
<p><u>Projets spécifiques</u></p>	
<p>2.1.1. Prise en charge des professions coordonnées D/F/I</p>	
<p>Les groupes de travail des OrTra bénéficient d'un soutien d'ordre administratif et spécialisé ainsi que d'un appui en personnel pour l'élaboration des épreuves d'examen. Les cantons reçoivent une liste de commande pour les diverses épreuves. Les épreuves sont livrées aux cantons dans le respect des délais fixés et des commandes, afin que les procédures de qualification puissent avoir lieu.</p> <p>Total des professions coordonnées: 112 Professions coordonnées au niveau national: 96 Professions coordonnées au niveau régional: 16</p>	<p>En continu</p>
<p>2.1.2. Prise en charge de professions additionnelles D/F/I</p>	
<p>Sur la base d'une convention écrite avec les OrTra concernées, les professions additionnelles suivantes sont prises en charge:</p>	
<p>Une liste d'attente est introduite pour la prise en charge de nouvelles professions pour l'année 2023. Dès que les ressources nécessaires seront disponibles, des professions supplémentaires pourront être prises en charge</p>	<p>En continu</p>
<p>2.1.3. Coordination lors de la réalisation de préséries selon les nouvelles ordonnances D/F/I - Révisions</p>	
<p>Sur la base d'une convention écrite avec les OrTra, des préséries (séries zéro) sont préparées avec la participation de spécialistes. Ces séries servent à la réalisation des examens selon les nouvelles ordonnances de formation</p>	
<p>a) Assistant/e en pharmacie CFC (2022/2023)</p>	<p>En continu jusqu'en juillet 2024</p>
<p>b) Tailleur/euse de pierre CFC orientation conception et marbrerie (2023/2024)</p>	<p>En continu jusqu'en juillet 2024</p>

c) Tailleur/euse de pierre CFC orientation sculpture (2023/2024)	En continu jusqu'en juillet 2024
d) Tailleur/euse de pierre CFC orientation industrie (2023/2024)	En continu jusqu'en juillet 2024
e) Tailleur/euse de pierre CFC orientation bâtiment et rénovation (2023/2024)	En continu jusqu'en juillet 2024
f) Aide en chauffage AFP (2023/2024)	En continu jusqu'en juillet 2024
g) Aide en installations de ventilation AFP (2023/2024)	En continu jusqu'en juillet 2024
h) Aide en sanitaire AFP (2023/2024)	En continu jusqu'en juillet 2024
i) Aide en ferblanterie AFP (2023/2024)	En continu jusqu'en juillet 2024
j) Employé/e d'exploitation AFP (2023/2024)	En continu jusqu'en juillet 2024
k) Employé/e de commerce AFP	En continu jusqu'en juillet 2024
2.1.4. Évaluations D/F	
a) Les évaluations des épreuves d'examen sont réalisées en ligne au moyen d'un sondage et d'un outil d'évaluation par les EXP et CEXP	Juin à août 2024
b) Les résultats des évaluations des épreuves d'examen sont mises à la disposition des groupes de travail à des fins d'assurance qualité et d'optimisation	Juin à août 2024
2.2. Documents spécifiques par profession	
Les OrTra et les personnes responsables dans les cantons disposent des documents de travail nécessaires à la saisie des notes d'expérience et des résultats d'examen pour les professions nouvellement entrées en vigueur.	Délai
<u>Projets spécifiques</u>	Mars 2024
2.2.1. Feuilles de notes d'expérience D/F	
Après l'entrée en vigueur des nouvelles ordonnances, les feuilles de notes d'expérience des différents lieux de formation sont établies selon l'ordonnance et le plan de formation puis publiées sur formationprof.ch	En continu
2.2.2. Formulaire de notes pour les procédures de qualification D/F/I	
Après l'entrée en vigueur des nouvelles ordonnances, le formulaire de notes est établi selon l'ordonnance et le plan de formation puis publié sur formationprof.ch	En continu
2.2.3. Annexes à l'inscription aux procédures de qualification D/F	
Les cantons disposent d'annexes à l'inscription aux procédures de qualification sur formationprof.ch. Celles-ci sont élaborées selon les ordonnances (branches, domaines spécifiques)	En continu
2.3. Recommandations	
Dans toute la Suisse, les responsables cantonaux des examens disposent de recommandations actuelles sur tous les points pertinents.	Délai
<u>Projets spécifiques</u>	
2.3.1. Élaboration de nouvelles recommandations D/F	
À la demande de la sous-commission Procédures de qualification ou de représentants cantonaux, les recommandations existantes sont examinées. Le cas échéant, de nouvelles recommandations sont élaborées et approuvées par la commission spécialisée Procédures de qualification	En continu
2.3.2. Liste des professions D/F	
Une liste des professions contenant des informations telles que le numéro de profession du SEFRI, l'examen final, l'examen partiel et le TPI est mise à la disposition des cantons et actualisée tous les six mois	En continu
2.4. Épreuves d'examen pour la profession d'employé-e de commerce	
Le budget et les comptes pour la profession d'employé-e de commerce est validé ou vérifié.	Délai
<u>Projets spécifiques</u>	
2.4.1. Coûts SEC Suisse, CSBFC et SIC Ticino	
Sur la base de deux accords (employé/e de commerce CFC et employé/e de commerce AFP), le CSFO coordonne la collaboration avec la CSBFC, la SEC Suisse et la SIC Ticino	
a) Une commission des finances, à laquelle participent la CSBFC, la SEC Suisse et la SIC Ticino, est convoquée une fois par année par le CSFO	Septembre 2024
b) Le CSFO coordonne les décomptes des frais des examens de fin d'apprentissage de la SEC Suisse et de la CSBFC	En continu

<p>c) Le budget des coûts d'examens de la SEC Suisse, de la CSBFC et de la SIC Ticino pour 2025 est discuté par la commission spécialisée Procédures de qualification. Toute augmentation des coûts est soumise pour approbation aux instances de la CDIP, avant d'être intégrée dans les contributions cantonales du CSFO</p>	<p>Jusqu'en juin 2024</p>
<p>d) Une vérification détaillée des coûts est effectuée sur la base des factures transmises et selon un tournus (2024: SEC Suisse; 2025: CSBFC; 2026: SIC Ticino)</p>	<p>Juillet/Août 2024</p>
<p>e) Sur la base de la révision totale des professions commerciales, les deux accords sont actualisés (employé/e de commerce CFC et employé/e de commerce AFP)</p>	<p>Début 2024</p>
<p>2.5. Travaux de coordination</p>	<p>Délai</p>
<p>Afin d'assurer une collaboration efficace avec les partenaires dans le domaine des procédures de qualification, le CSFO assure et gère le secrétariat de diverses commissions.</p>	
<p><u>Projets spécifiques</u></p>	
<p>2.5.1. Commerce de détail (OrTra) D/F/I</p>	
<p>La FakoSP est gérée et coordonnée sur la base d'une convention établie avec l'association Formation du Commerce de Détail Suisse (FCS)</p>	
<p>Des réunions sont organisées avec la FakoSP et les auteurs (élaboration de l'examen final écrit pour les professions de gestionnaire du commerce de détail CFC et d'assistant/e du commerce de détail AFP)</p>	<p>En continu</p>
<p>2.5.2. Coordination avec les cantons D/F/I</p>	
<p>La commission spécialisée Procédures de qualification et les sous-commissions régionales (SCOP et SKPL) apportent un soutien aux cantons par rapport à leur devoir de surveillance conformément à l'art. 24 de la loi sur la formation professionnelle. Elles assurent également les prestations de coordination nécessaires au déroulement des procédures de qualification</p>	<p>En continu</p>
<p>Le travail en commun avec les cantons est garanti au niveau opérationnel pour toutes les professions coordonnées par le CSFO</p>	
<p>2.6. Transparence des coûts des épreuves d'examen</p>	<p>Délai</p>
<p>Le CSFO veille à la transparence des coûts pour l'élaboration des épreuves d'examen des professions dont il assure la coordination.</p>	
<p><u>Projets spécifiques</u></p>	
<p>2.6.1. Coûts des examens finaux</p>	
<p>Le contenu et le financement des conventions de prestations existantes sont examinés pour les professions faisant l'objet d'une révision totale. La fixation des indemnités se fait sur la base de l'approche de calcul forfaitaire du CSFO</p>	<p>En continu</p>
<p>2.7. Examens online</p>	
<p>Les procédures de qualification sont disponibles en versions imprimée et online, selon les besoins.</p>	
<p><u>Projets spécifiques</u></p>	
<p>2.7.1. Avant-projet "Examens online"</p>	
<p>Sur la base d'une première clarification des besoins, un avant-projet présente des variantes opérationnelles pour une mise en œuvre des procédures de qualification (domaine des connaissances professionnelles), qui tient également compte d'une mise en œuvre électronique</p>	<p>1er trimestre 2024</p>
<p>a) Le financement d'une offre ePQ doit être clarifié. Pour cela, le CSFO dépose une demande de financement de projet auprès du SEFRI</p>	<p>2e au 3e trimestre 2024</p>
<p>b) La phase d'initialisation du projet ePQ (analyse, exigence, etc.) est réalisée</p>	<p>À partir du 3e trimestre 2024</p>
<p>2.8. Impression des épreuves d'examen</p>	<p>Délai</p>
<p>Les épreuves d'examen sont imprimées avec professionnalisme et efficacité.</p>	
<p><u>Projets spécifiques</u></p>	
<p>2.8.1. Collaboration avec les imprimeries</p>	
<p>a) Une clarification détaillée des attentes et des spécifications a lieu avant le processus d'impression, afin que les commandes soient exécutées selon la qualité exigée</p>	<p>Novembre</p>
<p>b) Après le processus d'impression, la qualité est évaluée lors d'un entretien d'évaluation; des mesures sont également définies pour les années suivantes</p>	<p>Novembre</p>

3. Gestion de données [Aucune mention dans les statuts du CSFO]	
Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:	
Mandat de la CDIP: Le CSFO soutient les cantons dans la gestion et l'échange de données entre eux et avec leurs partenaires au sein de la formation professionnelle initiale. • Il assume des tâches de coordination en matière de gestion et d'échange de données et soutient la CSFP dans ses projets y afférents. • Sur mandat de la CSFP, il gère des listes et des répertoires dans le domaine de la formation professionnelle initiale et met ces données à la disposition de ses partenaires sous une forme appropriée. • Sur mandat des cantons, il met à disposition une plateforme centrale pour la formation professionnelle initiale, servant à la coordination entre les cantons, les écoles, les prestataires de cours interentreprises (CIE) et les organes d'examens, ainsi qu'à la saisie des notes - pour les parties entreprise et interentreprises - issues des entreprises formatrices, des prestataires de CIE et des organes d'examens. La plateforme sert au minimum à la formation commerciale initiale et à l'apprentissage dans le commerce de détail.	
Objectifs de la CDIP: pas d'objectifs définis	
Budget (total des dépenses): CHF 1'560'617.- et financement ad hoc de la CDIP (CSFP) pour certains projets Sources de financement: recettes: 0%; contributions cantonales: 100%; Confédération (SEFRI): 0%	
Organe consultatif: commission spécialisée Gestion de données	
3.1. Prestations opérationnelles	Délai
<u>Projets spécifiques</u>	
3.1.1. Base de données pour les examens de fin d'apprentissage BDEFA2	
a) Exploitation L'exploitation, le support et la maintenance pour la formation commerciale initiale et l'apprentissage dans le commerce de détail sont assurés selon les critères de qualité définis	En continu
b) Releases Deux brèves releases (amélioration des fonctionnalités) sont prévues selon les besoins	Si nécessaire
c) Modifications et financement Les modifications apportées dans l'une ou l'autre branche sont demandées et financées par les OrTra En cas de changements dans une profession, le financement doit être clarifié avec les partenaires	En continu
3.1.2. Registre des places d'apprentissage RPA	
Voir 5.4.3	
3.1.3. Profession Service: exploitation	
L'exploitation, le support et la maintenance de Profession Service sont assurés	En continu
La mise à jour permanente des données en cas de changements dans les professions est assurée conformément au descriptif de Profession Service	En continu
3.1.4. sedex: exploitation	
L'exploitation du domaine sedex "formation professionnelle" est garanti pour les participants et les offices selon le mandat de projet	En continu
3.1.5. Registre des écoles professionnelles: exploitation	
Les données relatives aux institutions, aux lieux et aux professions sont saisies, puis vérifiées par les partenaires	Avril 2024
L'exploitation du registre des écoles professionnelles est assurée en collaboration avec une société externe	En continu
3.1.6. Centre de coordination pour l'introduction des processus HAKA (harmonisation de l'échange de données entre cantons) et d'une norme eCH: exploitation	
L'introduction continue d'être assurée en collaboration avec la société de conseil Eraneos, conformément au concept	En continu
3.2. Projets	Délai
<u>Projets spécifiques</u>	

<p>3.2.1. Vodex</p> <p>Source de financement: financement de projets par la CDIP: CHF 3'000'000.- sur trois ans</p> <p>a) Le mandat d'initialisation du projet est terminé et accepté par la KOP</p> <p>b) Les ressources en personnel sont définies et acquises</p> <p>c) Les points suivants sont clarifiés: - objectifs et exigences sommaires - planification - estimation des coûts et plan de financement</p> <p>d) La phase de développement est planifiée et lancée</p>	<p></p> <p>Mars 2024</p> <p>Avril 2024</p> <p>Jun 2024</p> <p>Août 2024</p>
<p>3.2.2. Dépôt centralisé des contrats d'apprentissage pour les grandes entreprises</p> <p>Source de financement: financement direct par la CDIP (CSFP): CHF 50'000.- (réduction par rapport au budget 2024, mais augmentation pour le registre des prestataires de cours interentreprises (cf. 3.2.3))</p> <p>Sur la base de l'étude "Zentrale Lehrvertragseinreichung", il a été décidé de mettre en œuvre la première étape de la vision présentée. Cette étape comprend les adaptations apportées à la norme eCH ainsi que la mise à disposition d'un service central auquel les entreprises peuvent envoyer leurs données relatives aux contrats d'apprentissage et qui transmettra ces données aux cantons compétents</p> <p>a) La norme eCH étendue est publiée</p> <p>b) Le service de transfert de données est rendu opérationnel</p> <p>c) Les premières entreprises envoient aux cantons les données relatives aux contrats d'apprentissage via eCH et le service mentionné</p>	<p></p> <p>Mars 2024</p> <p>Jun 2024</p> <p>Septembre 2024</p>
<p>3.2.3. Registre des prestataires de cours interentreprises</p> <p>Source de financement: financement direct par la CDIP (CSFP): CHF 300'000.- (augmentation par rapport au budget 2024, mais réduction pour le dépôt centralisé des contrats d'apprentissage (cf. 3.2.2))</p> <p>À l'image du registre des écoles professionnelles, un registre des prestataires de cours interentreprises doit être créé. L'étude en la matière n'étant pas encore disponible, aucun détail ne peut être donné à ce stade.</p> <p>a) La phase de conception pour la création d'une solution est terminée et le développement peut commencer.</p>	<p></p> <p>Octobre 2024</p>
<p>3.2.4. HAKA2</p> <p>Source de financement: financement direct par la CDIP (CSFP): CHF 30'000.-</p> <p>Ce projet vise à standardiser l'échange de données pour d'autres utilisations, sur la base des instruments existants (domaine sedex, norme eCH, processus HAKA)</p> <p>Les utilisations à standardiser sont définies</p> <p>Les processus d'échange de données sont définis au niveau professionnel et décrits sur le plan technique</p> <p>Une consultation est menée auprès des partenaires concernés</p> <p>Les modifications apportées à la norme eCH sont saisies auprès de l'association eCH</p>	<p></p> <p>Mai 2024</p> <p>Juillet 2024</p> <p>Octobre 2024</p> <p>Décembre 2024</p>
<p>3.3. Soutien pour l'échange de données</p> <p>Le CSFO soutient les cantons dans la gestion et l'échange de données entre eux et avec leurs partenaires au sein de la formation professionnelle initiale.</p> <p>Source de financement: financement ad hoc par la CDIP (CSFP): CHF 25'000.-</p> <p>Projets spécifiques</p>	<p>Délai</p> <p></p>
<p>3.3.1. Commission spécialisée et groupe de travail</p> <p>a) Le CSFO est représenté dans la KOP (CSFP)</p> <p>b) Le secrétariat de la commission spécialisée Gestion de données est assuré selon le mandat</p> <p>c) L'exécution des tâches du groupe de travail Échange de données est assurée conformément au mandat. La facture continuera d'être adressée à la CDIP durant la phase transitoire 2023</p>	<p></p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>
<p>3.3.2. Prestations de support pour l'exploitation D/F/I</p> <p>a) Les lignes directrices pour l'échange de données sont actualisées en collaboration avec le groupe de travail Échange de données</p> <p>b) Les répertoires de la formation professionnelle initiale de la CSFP (écoles professionnelles, commissions d'examen, etc.) sont gérés et actualisés conformément à l'accord conclu avec la CSFP</p> <p>c) En collaboration avec le SEFRI, les changements de numéros de professions ne sont effectués que selon l'accord défini. En la matière, le CSFO représente les intérêts des cantons auprès du SEFRI</p> <p>d) La conduite du groupe spécialisé eCH éducation est assurée</p>	<p></p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>En continu</p>

<p>4. Collaboration intercantonale: assurer la collaboration intercantonale en ce qui concerne les prestations dans le domaine de la formation professionnelle. Statuts du CSFO, art. 2, § 1b</p>	
<p>Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:</p>	
<p>Mandat de la CDIP: Le CSFO soutient les conférences spécialisées de la CDIP en mettant ses compétences au service du traitement des questions stratégiques et de la réalisation de projets. Il peut, dans les limites de ses domaines d'activité et des ressources qui lui sont allouées, accepter des mandats supplémentaires de la part des conférences spécialisées concernées.</p>	
<p>Objectifs de la CDIP:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans leur travail, les conférences spécialisées peuvent s'appuyer sur les compétences du CSFO. • La collaboration du CSFO et des conférences spécialisées génère une convergence optimale entre les activités opérationnelles du CSFO et les objectifs stratégiques de la CDIP. 	
<p>Budget (total des dépenses): CHF 0.- (financement ad hoc pour les mandats supplémentaires)</p>	
<p>Organe consultatif: ad hoc (CSFP)</p>	

<p>4.1. Traitement des questions fondamentales</p>	Délai
<p>À la demande du comité de la CSFP, les commissions spécialisées traitent également des questions fondamentales relevant de l'information, des procédures de qualification et de la gestion de données dans le domaine de la formation professionnelle.</p>	
<p>Projets spécifiques</p>	

<p>4.2. Mandats supplémentaires</p>	Délai
<p>Des mandats supplémentaires sont réalisés en tenant compte des ressources disponibles.</p>	
<p>Projets spécifiques</p>	

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC)

<p>5. Prestations d'information: développer, réaliser et fournir des prestations d'information pour le domaine de l'OPUC. Statuts du CSFO, art. 3, § 1a</p>	
<p>Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:</p>	
<p>Mandat de la CDIP: Le CSFO réalise et maintient à jour une offre complète d'informations pour tous les groupes cibles de l'OPUC. Il assure une offre de médias imprimés et online (orientation.ch).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il assure la mise à disposition de la bourse des places d'apprentissage dans tous les cantons sur orientation.ch. • Il tient un registre national des places d'apprentissage répertoriées par les cantons et les entreprises (registre des places d'apprentissage RPA). Il met les données à la disposition des partenaires publics et, selon les critères des cantons, des partenaires privés, à des fins de publication. • Il conçoit et réalise une offre complémentaire d'informations pour les professionnels de l'OPUC dans les cantons. 	
<p>Objectifs de la CDIP: Les prestations du CSFO dans le domaine de l'information poursuivent notamment les objectifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre d'informations repose sur une approche nationale cohérente, qui tient compte des besoins actuels des régions linguistiques. • Elle répond aux besoins et aux priorités des cantons concernant le choix professionnel et sa préparation, le choix d'études et sa préparation, la gestion de carrière ainsi que la formation continue. • Lors de l'élaboration de l'offre d'informations, il s'agit d'optimiser la complémentarité entre papier et web, en tenant compte de certains facteurs (degré d'actualité et utilisation effective). • L'offre d'informations est mise à disposition, selon les besoins, dans plusieurs langues, en respectant le principe suivant: l'offre de base est proposée en allemand, en français et en italien. • La bourse des places d'apprentissage sur orientation.ch sert de référence pour les partenaires de la formation professionnelle. • L'offre d'informations est élaborée en collaboration avec les services d'OPUC, la Confédération, les organisations du monde du travail (OrTra) et les institutions de formation. • Le CSFO mandate en priorité les services cantonaux d'OPUC pour la réalisation de prestations d'information (travaux rédactionnels ou d'actualisation). 	
<p>Tous les produits du CSFO tiennent compte des principaux points forts des partenaires de la formation professionnelle, en particulier en ce qui concerne la maturité professionnelle, la formation professionnelle supérieure et la certification professionnelle pour adultes. La subsidiarité est assurée.</p>	
<p>Budget (total des dépenses): CHF 10'980'674.- Sources de financement: recettes: 5%; contributions cantonales: 45%; Confédération (SEFRI): 50%</p>	
<p>Organe consultatif: commission spécialisée Information-orientation</p>	

5.1. Offre d'informations: éditions	Délai
<p>Une offre d'informations actuelle répond aux principaux besoins des groupes cibles de l'orientation (offices d'orientation, écoles, consultants, etc.). Elle est développée et actualisée en allemand, en français et en italien. Elle est développée en étroite collaboration avec orientation.ch.</p>	
<p>Projets spécifiques</p>	
<p>5.1.1. Programme d'édition D/F/I</p>	
<p>Un programme d'édition détaillé est élaboré. Il comprend tous les éléments qui seront publiés au cours de l'année. Il est publié sur csfo.ch et actualisé en permanence:</p> <ul style="list-style-type: none"> - programme d'édition en allemand: sdbb.ch/berufs-studien-und-laufbahnberatung/informationsdienstleistungen/print-medien - programme d'édition en français: csfo.ch/orientation-professionnelle-universitaire-et-de-carriere/prestations-d-information/medias-imprimés - programme d'édition en italien: csfo.ch/it/orientamento-professionale-universitario-e-di-carriera/prestazioni-di-informazione/media-stampati 	<p>En continu</p>
<p>5.1.2. Projets</p>	
<p>Quelques projets particuliers issus du programme d'édition sont mentionnés ci-après:</p>	
<p>a) Vidéos D/F/I - "Coup d'œil sur...": 6 vidéos sont produites en D - "Zoom sur les métiers": 10 vidéos sont produites en F - 8 vidéos ("Coup d'œil sur..." ou "Zoom" sur les métiers") sont adaptés en I</p>	<p>En continu</p>
<p>b) Vidéo sur le choix d'études D/F/I La vidéo est produite et mise en ligne</p>	<p>Novembre 2024</p>
<p>c) Soutien pour les produits régionaux D/F/I/R Les produits destinés à une région linguistique reçoivent du soutien</p>	<p>Ad hoc</p>
<p>d) Téléchargement des PDF des produits imprimés D/F/I Les principaux produits imprimés sont à la disposition des professionnels cantonaux de l'OPUC sur une page du site csfo.ch, sous forme de PDF à télécharger pour une consultation</p>	<p>En continu</p>
<p>e) Revue Sprungbrett D Des clarifications sont menées pour savoir si d'autres cantons sont intéressés à participer à la revue Sprungbrett</p>	<p>Juin 2024</p>
<p>f) Cartes postales de la formation professionnelle de base D/F/I - Le processus de production est optimisé - Il est vérifié et décidé si les cartes postales sont étendues à d'autres catégories</p>	<p>Juin 2024 Fin 2024</p>
<p>5.1.3. Projets en cours d'examen</p>	
<p>Certains projets sont en cours d'examen:</p>	
<p>a) Cahiers Chancen D Le potentiel cross-média est développé</p>	<p>Mi-2024/En continu</p>
<p>5.2. Offre d'informations online: portail orientation.ch</p>	Délai
<p>Un portail web trilingue (berufsberatung.ch, orientation.ch, orientamento.ch) comprend une offre complète d'informations pour l'OPUC. Il est développé et actualisé parallèlement à l'offre d'informations des éditions.</p>	
<p>Projets spécifiques</p>	
<p>Maintenance, exploitation et coordination du portail</p>	
<p>5.2.1. Maintenance et exploitation du portail et de ses modules D/F/I</p>	
<p>a) Intranet La maintenance, l'exploitation et le support sont assurés. Les erreurs sont corrigées</p>	<p>En continu</p>
<p>b) Internet La maintenance, l'exploitation et le support sont assurés. Les erreurs sont corrigées</p>	<p>En continu</p>
<p>c) Annonce des modifications et des erreurs Les utilisateurs du portail, les rédacteurs, les responsables cantonaux et les responsables des interfaces sont informés de manière proactive et adéquatement des nouveautés ainsi des problèmes techniques ou de performance</p>	<p>En continu</p>
<p>5.2.2. Coordination des contenus du portail et de ses modules D/F/I</p>	
<p>Les pages rédactionnelles d'orientation.ch ainsi que tous ses modules sont exploités, coordonnés et actualisés selon les cahiers des charges. Un système qualité est mis en place et assuré. Un responsable spécialisé coordonne les contenus de chaque module</p>	
<p>Les rédactions cantonales sont formées à la saisie des contenus, selon des lignes directrices</p>	
<p>Les modules qui doivent être actualisés continuellement, complétés ou développés sont mentionnés ci-après:</p>	
<p>a) Schéma du système suisse de formation Illustrant la perméabilité du système suisse de formation, ce schéma est mis à jour en permanence</p>	<p>En continu</p>

<p>b) Pages rédactionnelles Sur la base d'un monitoring et des priorités du programme d'édition, les pages rédactionnelles sont vérifiées, actualisées et, si nécessaire, développées afin d'informer les utilisateurs selon le groupe cible auquel ils appartiennent</p>	En continu
<p>c) Informations dans d'autres langues Les informations (système éducatif, parcours professionnels, formations initiales et continues existant en Suisse, etc.) destinées aux personnes étrangères sont actualisées en permanence</p>	En continu
<p>d) Accès directs Les accès directs pour les groupes cibles principaux sont actualisés</p>	En continu
<p>e) Contenus cantonaux Les cantons qui gèrent certains modules bénéficient d'un accompagnement (coordination et soutien) Les cantons intéressés sont formés et soutenus, selon les besoins; une planification est établie</p>	En continu
<p>f) Forum Le tri des questions et les réponses données par les experts sont assurés Les thèmes intéressants sont publiés</p>	En continu
<p>g) Professions Toutes les professions AFP, CFC ainsi que de la formation professionnelle supérieure sont vérifiées et actualisées en cours d'année. Les nouvelles professions sont intégrées au fur et à mesure</p>	En continu
<p>h) Base de données des formations BDF Les offices cantonaux d'orientation saisissent de manière coordonnée les données dans la BDF Les lignes directrices pour la saisie des données sont corrigées selon les besoins; les rédacteurs sont formés</p>	En continu
<p>i) Compétences de base Les offres sont actualisées en permanence</p>	En continu
<p>j) Certification professionnelle pour adultes Les contenus sont actualisés en permanence</p>	En continu
<p>k) Maturité professionnelle Les offres sont actualisées en permanence</p>	En continu
<p>l) Formation professionnelle supérieure (ES, BF, DF) Les offres et les contenus sont actualisés en permanence</p>	En continu
<p>m) Hautes écoles spécialisées Les offres et les contenus sont actualisés en permanence</p>	En continu
<p>n) Domaines d'études (informations générales sur les études universitaires) Les contenus sont progressivement mis en œuvre en F et en I; les contenus sont actualisés</p>	En continu
<p>o) Professions après une haute école Les contenus continuent d'être harmonisés en D, en F et en I</p>	En continu
<p>p) Calendrier des manifestations Les cantons qui saisissent des manifestations bénéficient d'un accompagnement (coordination et soutien) Les cantons intéressés sont formés et soutenus, selon les besoins et les ressources disponibles</p>	En continu
<p>q) Vidéos et photos Des vidéos et des photos sont régulièrement ajoutées</p>	En continu
<p>r) Cours de préparation au choix professionnel Les contenus pour les élèves, les enseignants et les cantons sont actualisés en permanence</p>	En continu
<p>s) Contenus partiels R Les descriptions des professions et les contenus liés au choix professionnel sont actualisés en permanence</p>	En continu
<p>t) Questionnaires métiers Les contenus sont vérifiés, actualisés et développés selon le concept de gestion</p>	En continu
<p>u) Explorateur des métiers Les contenus sont vérifiés et actualisés une fois par an. Les nouveaux métiers sont intégrés au fur et à mesure; les professions abrogées sont supprimées</p>	En continu
<p>v) Test d'intérêts pour les études Les contenus sont vérifiés et actualisés selon le concept de gestion</p>	En continu
<p>w) Facebook Des informations sont publiées chaque semaine; des réponses sont données aux demandes reçues</p>	En continu
<p>x) SwissSkills Connect Liens réciproques et échanges de contenus</p>	En continu
<p>y) Chat D/F L'exploitation du tchat est organisée. L'assurance qualité et la formation des rédacteurs sont garanties</p>	En continu

Développement d'orientation.ch	
5.2.3. Évaluation du portail a) Amélioration de la qualité orientation.ch est analysé en permanence en vue de détecter des potentiels d'amélioration. Il est décidé au cas par cas, sur la base de réflexions quant au rapport coût-efficacité, quelles améliorations doivent encore être apportées au portail et quelles propositions doivent être transmises pour examen au programme RIO (renouvellement global des informations en ligne pour l'orientation)	En continu
5.2.4. Développement des fonctionnalités du portail D/F/I a) Internet Les fonctionnalités Internet sont développées selon les besoins: - Les besoins sont évalués et validés - Des adaptations sont apportées aux versions desktop et mobile, selon une planification établie b) Administration Les fonctionnalités Intranet pour la gestion des données sont développées selon les besoins: - Les besoins sont évalués et validés - Les développements sont réalisés selon la planification c) Optimisation de la gestion de l'information professionnelle Des clarifications sont menées au sujet d'une solution technique intermédiaire. Une éventuelle réalisation est mise en œuvre. Le travail gagne en efficacité et cela préserve les ressources (business et informatique) pour la phase allant jusqu'au lancement du nouveau portail	En continu En continu Q4 2024
5.2.5. Développement des contenus des modules d'orientation.ch D/F/I a) Fiches d'information sur les professions D/F/I/R La collection est consolidée; le contenu des fiches est progressivement harmonisé en vue d'arriver à terme à une uniformisation complète b) Test d'intérêts pour les études D/F/I 30 autres domaines d'études sont révisés selon un rythme quadriennal Les traductions en F et en I sont lancées c) Pages en lien avec la carrière D/F/I Les contenus étendus sont complétés en permanence Les tableaux récapitulatifs sont mis en ligne d) Informations en langues étrangères Le concept d'actualisation de ces pages est mis en œuvre en permanence	En continu En continu En continu En continu
5.2.6. Accessibilité Les mesures faisant suite à l'audit sont mises en œuvre	En continu
5.2.7. Mesure de la fréquentation Un système détaillé est utilisé pour mesurer le succès du portail et l'optimiser	En continu
5.3. Refonte d'orientation.ch Le portail sera remplacé par une nouvelle solution, plus flexible et plus durable. <u>Projets spécifiques</u>	Décal
5.3.1. Contenus a) Analyse de la situation actuelle - Les contenus existants sont analysés et classés par groupe cible - Les contenus qui doivent être reformulés en fonction des groupes cibles sont analysés b) Enquête sur les objectifs - Les besoins et les propositions d'extension, voire de réduction de l'offre dans le futur sont recueillis à l'interne et auprès des partenaires principaux - Les besoins catalogués sont classés par ordre de priorité (la priorité est donnée à la modernisation de l'offre de base existante. Ce n'est qu'au fil de l'avancement des travaux qu'il sera possible d'estimer si des éléments supplémentaires peuvent être réalisés dans le cadre du programme) c) Rewriting - Des clarifications sont menées quant à la manière de retravailler les contenus qui ne s'adressent pas à l'un ou l'autre groupe cible - L'ordre dans lequel les travaux sont entrepris est clarifié - Le rewriting est lancé d) Informations professionnelles - Sur la base du concept établi, les besoins définitifs sont connus, décrits et transmis à l'équipe de développement (SCRUM)	Février 2024 Mai 2024 Août 2024 Novembre 2024 Août 2024 Août 2024 Novembre 2024 Septembre 2024

e) Informations sur les formations initiales et continues - Le concept détaillé est établi et discuté avec les partenaires principaux - Les besoins sont transmis à l'équipe de développement (SCRUM)	Avril 2024 Fin 2024
f) Manifestations - Le concept détaillé est établi et discuté avec les partenaires principaux - Les besoins sont transmis à l'équipe de développement (SCRUM)	Avril 2024 Fin 2024
g) Directives linguistiques Élaboration de directives linguistiques pour la refonte d'orientation.ch	Avril 2024
5.3.2. Système de rédaction Le système de rédaction pour la gestion de tous les contenus liés à l'OPUC est créé	
a) Fonctionnalités de base - Toutes les fonctionnalités de base (gestion des utilisateurs, autorisations, notifications, soutien du workflow, gestion des langues, assetmanagement, etc.) sont installées dans le système de rédaction et réglées selon les besoins (Minimum Viable Product) - Les fonctionnalités de base sont adaptées et étendues en permanence	Septembre 2024 En continu
b) Création de conteneurs de données - Les premiers conteneurs de données thématiques sont créés	Fin 2024
c) Migration des données - Les données qui seront migrées vers le nouveau système sont définies - Les migrations sont préparées	Septembre 2024 Fin 2024
d) Formations au système de rédaction - Les premières formations pour les rédacteurs ont lieu	Fin 2024
5.3.3. Frontend Le grand public dispose d'un frontend intuitif, dans lequel les informations sont préparées et adaptées à chaque groupe cible	
a) Catalogue d'offres - Les besoins auxquels le frontend doit répondre sont clarifiés - Les autres besoins sont récoltés et classés par ordre de priorité	Août 2024 Octobre 2024
b) User Experience Design UX - Un plan d'action est élaboré avec des spécialistes UX externes - Les travaux UX sont lancés	Mai 2024 Septembre 2024
c) Design - L'entreprise qui réalisera le design est choisie - Les premières discussions autour du design ont lieu	Août 2024 Octobre 2024
5.3.4. Communication	
a) Site web consacré au programme - Un site web est mis en place - Ce dernier est mis à jour régulièrement	Février 2024 En cours
b) Communication avec les partenaires principaux - Les partenaires principaux sont informés de l'avancement du programme, cela de manière proactive et régulièrement	En continu
5.4. Bourse des places d'apprentissage et répertoire des entreprises formatrices La bourse des places d'apprentissage et le répertoire des entreprises formatrices de tous les cantons sont mis à disposition sur orientation.ch en allemand, en français et en italien. Les données se veulent complètes et actuelles. Le répertoire des entreprises formatrices facilite la recherche de stages d'orientation. <u>Projets spécifiques</u>	
5.4.1. Maintenance et exploitation	
a) L'exploitation, la maintenance et le support sont assurés	En continu
b) L'exploitation, la maintenance et le support du système de gestion des abonnements sont assurés	En continu
5.4.2. Coordination	
a) La coordination des contenus et l'assurance qualité sont assurées par un responsable de projet et un groupe d'accompagnement	En continu
b) Le support pour les rédacteurs cantonaux qui saisissent les places d'apprentissage directement dans l'Intranet ou dans le nouvel outil de gestion des données est assuré	En continu

<p>5.4.3. Registre des places d'apprentissage RPA</p> <p>Le registre se fonde sur les données livrées et traitées par les cantons ou les grandes entreprises désignées par ces derniers. Il permet à certaines applications ou à des tiers d'utiliser ces données, mais aussi de restituer ces données à chaque canton</p> <p>a) Exploitation L'exploitation, le support (pour les cantons et les grandes entreprises) et la maintenance de l'ensemble du registre ainsi que des services y afférents (LSR Service, Search Service) sont assurés conformément aux cahiers des charges</p> <p>b) Releases - Des releases (maintenance, amélioration des fonctionnalités) sont mises en œuvre, si nécessaire</p> <p>c) Mise en œuvre de la norme eCH - L'introduction des fonctionnalités relatives à la norme eCH (importation des données, messages d'erreur via la nouvelle API) est mise en œuvre et peut être utilisée par les cantons</p>	 En continu En continu Avril 2024
<p>5.5. Reprise de données</p> <p>Des données spécifiques sont mises à la disposition de tiers via des interfaces. Cela favorise les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.</p> <p><u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>5.5.1. Interfaces pour la reprise de données</p> <p>Des lignes directrices assurent la cohérence de la reprise de données via des interfaces. Elles sont révisées, si nécessaire</p> <p>a) L'exploitation et la maintenance des interfaces existantes (professions, places d'apprentissage, entreprises formatrices) pour la transmission de données sont assurées selon les lignes directrices établies</p>	 En continu
<p>5.6. Systématique Swissdoc</p> <p>La systématique trilingue Swissdoc sert d'outil de base à la documentation électronique (priorité) et physique de l'OPUC.</p> <p><u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>5.6.1. Gestion et actualisation</p> <p>a) La systématique Swissdoc est actualisée: elle tient compte des nouveautés et des changements dans le domaine de la formation</p> <p>b) La newsletter Swissdoc informe des changements, cela tous les mois (entre 10 et 12 numéros par année)</p> <p>c) Des projets spécifiques sont définis et réalisés de manière ad hoc en tenant compte des priorités stratégiques et des besoins d'orientation.ch</p>	 En continu En continu En continu
<p>5.6.2. Exploitation de swissdoc.csfo.ch</p> <p>L'exploitation et le support de swissdoc.csfo.ch sont assurés</p>	 En continu
<p>5.7. Informations et outils pour spécialistes</p> <p>Une offre complémentaire d'informations et d'outils pour les spécialistes de l'OPUC est réalisée et maintenue à jour.</p> <p><u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>5.7.1. Informations de base sur les professions et la formation D/F</p> <p>Les centres d'orientation disposent d'informations sur les changements et les nouveautés qui surviennent en particulier dans les domaines de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure (dans le cadre de la newsletter Panorama, voir 9.1.1)</p>	 En continu
<p>5.8. Base de données des adresses pour la formation professionnelle et l'orientation</p> <p>Une base de données contenant toutes les adresses des services d'orientation et des offices de la formation professionnelle est mise à disposition. Elle est actualisée régulièrement.</p> <p><u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>5.8.1. Exploitation et actualisation de la page adresses.csfo.ch</p> <p>Toutes les adresses des services d'orientation et des offices de la formation professionnelle sont mises à disposition et actualisées</p>	 En continu
<p>5.9. Autres sites web</p> <p>Des sites web spécifiques abordant des thématiques particulières ou s'adressant à des groupes cibles bien précis sont proposés. Ils répondent à des besoins actuels et clairement identifiés.</p> <p><u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>5.9.1. Exploitation et actualisation de sites web D</p> <p>L'exploitation et l'actualisation des sites web ci-dessous sont assurées. Ils apportent un soutien aux spécialistes</p> <p>a) be-werbung.ch</p>	 En continu En continu

b) sdbb.ch/sprungbrett	En continu
c) chancen.sdbb.ch	En continu
d) perspektiven.sdbb.ch	En continu
5.9.2. App OP	
L'exploitation et le développement de l'app OP sont assurés. Son utilisation par les cantons et sa gestion financière sont coordonnées	En continu
6. Formation continue: contribuer à assurer la formation continue des spécialistes de l'OPUC et des spécialistes de l'information et de la documentation. Statuts du CSFO, art. 3, § 1c	
Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:	
Mandat de la CDIP: Le CSFO élabore et met en œuvre une offre de formation continue pour les professionnels de l'OPUC des cantons alémaniques et romands.	
Objectifs de la CDIP: <ul style="list-style-type: none"> • L'offre de formation continue repose sur une approche nationale cohérente, qui tient compte des besoins actuels de l'OPUC et prépare aux défis de demain. • Elle tient compte des résultats récents de la recherche. • Elle est adaptée à la Suisse alémanique et à la Suisse romande et favorise les échanges entre les régions linguistiques. • Elle répond aux critères de qualité actuels et est évaluée auprès des participants, mais aussi des responsables cantonaux. • Elle est réalisée en collaboration avec des professionnels de l'OPUC, des partenaires externes et des instituts de formation. 	
Budget (total des dépenses): CHF 908'036.- Sources de financement: recettes: 45%; contributions cantonales: 55%; Confédération (SEFR): 0%	
Organe consultatif: commission spécialisée Formation continue	
6.1. Formation continue D/F	Décal
Les offres de formation continue pour les régions linguistiques reposent sur une conception et des critères de qualité nationaux. Des journées nationales sont organisées à intervalles réguliers afin de favoriser les échanges entre les régions linguistiques.	
Projets spécifiques	
6.1.1. Analyse des besoins	
a) Une enquête est réalisée auprès des professionnels de l'orientation et des responsables cantonaux en vue d'identifier les besoins. Elle est analysée	Janvier 2024
b) Les résultats sont présentés de manière à pouvoir servir de base pour l'élaboration du programme de formation continue 2025	Février 2024
6.1.2. Points forts thématiques 2026	
Afin de soutenir une approche nationale cohérente, des points forts thématiques peuvent être définis au niveau national par la commission spécialisée. Ils tiennent compte du mandat de prestations de la CDIP pour la période 2025-2028	En continu
6.1.3. Assurance qualité	
a) Les offres de formation continue sont évaluées systématiquement par les participants et annuellement par les responsables cantonaux Si nécessaire, des mesures d'amélioration sont prises et mises en œuvre	En continu Décembre 2024 En continu
b) Les statistiques annuelles et la synthèse des évaluations 2023 sont établies et discutées par les organes concernés	Mars 2024
6.1.4. Formations viamía D/F	
a) Des interventions en ligne destinées au partage d'expériences entre conseillers viamía sont organisées	En continu
b) Ces interventions sont évaluées en prévision de l'année suivante (poursuite du dispositif, éventuelles adaptations à apporter)	Fin 2024
c) Le fonctionnement des vidéos de formation diffusées sur le canal YouTube du CSFO est assuré. Les éventuelles mises à jour sont réalisées	En continu
d) Sur la base de mandats ad hoc, convenus avec la direction de viamía, d'autres offres de formation continue sont mises en œuvre, si nécessaire	En continu
6.1.5 Journée nationale D/F/I	
La journée nationale portant sur les compétences de conception de carrière est organisée Les exposés et les éventuels résultats de la journée sont récoltés et, le cas échéant, publiés	Mars 2024 Juin 2024

<p>6.1.6. Publication d'offres en ligne des cantons D/F</p> <p>Les offres de formation continue en ligne proposées par les cantons, qui sont également ouvertes aux personnes issues d'autres régions, sont publiées sur une sous-page de formationcontinue.csfo.ch Un processus de publication et de mise à jour de ces offres est défini et rendu opérationnel</p>	<p>Mars 2024 Janvier 2024/En continu</p>
<p>6.1.7. Concept de formation continue</p> <p>Le concept existant est vérifié sur la base du nouveau profil de qualification du SEFRI Le concept est adapté et développé en fonction des directives découlant de la stratégie de la CS OPUC. La procédure à suivre est convenue avec la CS OPUC Le concept révisé servira de base pour l'assurance qualité et l'évaluation du programme de formation continue 2025, mais aussi pour l'élaboration du programme 2026</p>	<p>Fin 2024</p>
<p>6.2. Formation continue pour la Suisse alémanique</p> <p>Une offre de formation continue complète, variée et spécifique à la Suisse alémanique est mise à la disposition des spécialistes de l'OPUC. <u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>6.2.1. Élaboration du programme 2025</p> <p>Le programme 2025 est élaboré Il comprend au moins 35 offres, dont au minimum deux dans le domaine de l'orientation universitaire et une pour les spécialistes en information documentaire Il vise à atteindre au moins 1800 participants</p>	<p>Novembre 2024</p>
<p>6.2.2. Mise en œuvre du programme 2024</p> <p>a) Le programme 2024 est mis en œuvre b) Des dédoublements sont éventuellement organisés pour les offres très demandées c) Les offres sont évaluées et discutées avec les responsables de formation</p>	<p>En cours Février 2024 En cours</p>
<p>6.2.3. Offres ad hoc</p> <p>Des offres en présentiel ou en ligne peuvent être proposées sur des thèmes d'actualité qui n'étaient pas prévus à la suite de l'analyse des besoins</p>	<p>Ad hoc</p>
<p>6.3. Formation continue pour la Suisse romande</p> <p>Une offre de formation continue complète, variée et spécifique à la Suisse romande est mise à la disposition des spécialistes de l'OPUC. <u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>6.3.1. Élaboration du programme 2025</p> <p>Le programme 2025 est élaboré Il comprend au moins 12 offres, dont au minimum une dans le domaine de l'information documentaire Il vise à atteindre au moins 400 participants</p>	<p>Novembre 2024</p>
<p>6.3.2. Mise en œuvre du programme 2024</p> <p>a) Le programme 2024 est mis en œuvre b) Des dédoublement sont éventuellement organisés pour les offres très demandées c) Les offres sont évaluées et discutées avec les responsables de formation</p>	<p>En cours Février 2024 En cours</p>
<p>6.3.3. Offres ad hoc</p> <p>Des offres en présentiel ou en ligne peuvent être proposées sur des thèmes d'actualité qui n'étaient pas prévus à la suite de l'analyse des besoins</p>	<p>Ad hoc</p>

7. Développer des instruments de travail et des produits dans le domaine du conseil et du diagnostic [Aucune mention dans les statuts du CSFO]	
Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:	
Mandat de la CDIP: Le CSFO développe des instruments de travail et des produits dans le domaine du conseil et du diagnostic; il fournit des informations de base sur ces produits et leur utilisation dans la pratique. Il assure la coordination, l'exploitation, la maintenance et l'optimisation de la plateforme de tests online PTO pour la passation et la gestion des tests diagnostiques.	
Objectifs de la CDIP: <ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux besoins et aux priorités des services cantonaux d'OPUC. • Les instruments de travail et les produits se veulent actuels, scientifiquement fondés et pertinents au niveau de la pratique. • Les informations de base aident les services d'OPUC à assurer la qualité de leurs prestations et le professionnalisme de leurs collaborateurs. • Les prestations du CSFO sont élaborées en collaboration avec les services cantonaux d'OPUC et les hautes écoles; elles favorisent le travail en réseau et le transfert des connaissances. 	
Budget (total des dépenses): CHF 658'838.-	
Sources de financement: recettes: 11%; contributions cantonales: 89%; Confédération (SEFRI): 0%	
Organe consultatif: commission spécialisée Conseil et diagnostic	
7.1. Plateforme de tests online PTO	Délai
La coordination, l'exploitation, la maintenance et le développement de la PTO sont assurés.	
Projets spécifiques	
7.1.1. Exploitation D/F/I	
a) Le site test.csfo.ch sert de portail d'entrée à la PTO et informe sur les produits dans le domaine du conseil et du diagnostic. Il est actualisé en continu	En continu
b) En ce qui concerne la PTO, l'exploitation, la maintenance et le suivi avec les cantons (support et formation) sont assurés	En continu
c) Le module de gestion ainsi que les tests et les instruments de travail qui y sont liés sont opérationnels et mis à jour. Le support pour la PTO est assuré	En continu
d) Tous les cantons peuvent avoir accès aux tests existant sur la PTO. Les remarques et les suggestions des cantons sont synthétisées et discutées; un suivi adéquat est apporté	En continu
e) La PTO peut être utilisée par des tiers, selon les conditions cadres définies par le CSFO. La facturation se fait de manière ad hoc	En continu
7.1.2. Développement	
a) Interessante und Motivierende Berufe nach dem Studium IMBES Le test est adapté après validation et mis en œuvre dans la PTO	Mars 2024
b) IMBES: version F Le test est traduit en F et intégré dans la PTO	Fin 2024
c) Leistungstest/Intelligenztest La batterie romande de tests d'aptitudes BRTA est adaptée en D et intégrée dans la PTO	Avril 2024
d) VOCATIO: version I Le test est adapté et développé en I. Il est intégré dans la PTO	Mi-2024
e) Hochschul-Interessentest HIT Le test est développé selon les besoins et mis en œuvre sur la PTO	Août 2024
f) Questionnaire des valeurs professionnelles QVP: version D Le test est adapté et développé en D. Il est intégré dans la PTO	Fin 2024
g) Test d'intérêts en photos TIP: actualisation D/F/I Les données de la nouvelle version sont récoltées pour être validées. Les nouvelles photos sont validées et adaptées sur cette base	Fin 2024
h) TIP easy D/F/I Le concept d'un TIP "easy" est vérifié. Le TIP easy est intégré dans la PTO	Fin 2024
i) Stärken-Test VIA-IS La possibilité de mise en œuvre de ce test sur la PTO est clarifiée (aux niveaux juridique et technique). Le cas échéant, le test est préparé à cet effet	Fin 2024
j) Matrizentest ZHAW Le test, qui doit couvrir les mêmes questions que le Raven's 2, est conçu en collaboration avec la ZHAW et préparé pour être intégré dans la PTO	Fin 2024
k) Autres tests et mises à jour D/F/I Des clarifications sont menées au niveau national ou dans les régions linguistiques quant à la nécessité d'introduire d'autres tests et mises à jour et à la possibilité de les mettre en œuvre. Les projets éventuels sont planifiés et, si nécessaire, mis en œuvre	Ad hoc
l) Mise à jour technique des tests existants D/F/I Les tests datant de plus de 5 ans sont progressivement mis à jour au niveau technique (upgrades)	En continu

7.2. Diagnostic	Délai
Des instruments de travail et des produits dans le domaine du conseil et du diagnostic sont mis à la disposition des offices d'orientation. Ils se veulent actuels, scientifiquement fondés et pertinents au niveau de la pratique.	
Projets spécifiques	
7.2.1. Cantons alémaniques: coordination et soutien	
a) La coordination et l'échange d'informations entre les cantons alémaniques sont assurés par le groupe de travail Conseil et diagnostic Cela englobe notamment: - une analyse des besoins ainsi qu'une analyse des produits et des prestations qui tient compte de leur compatibilité avec la pratique - un accompagnement dans l'utilisation de la PTO et de son portail d'entrée (test.csfo.ch) ainsi qu'une réflexion quant à leur développement	En continu
b) Les tests et les instruments de travail qui ont été créés ou renouvelés sont examinés sous la forme de recensions (en moyenne, cinq recensions sont établies ou actualisées chaque année). Elles sont disponibles en ligne	En continu
c) Kit de diagnostic de base D: actualisation permanente	En continu
d) Si nécessaire, soutien à des projets concrets par le biais de groupes de travail ad hoc	Ad hoc
7.2.2. Cantons romands: coordination et soutien	
a) La coordination et l'échange d'informations entre les cantons romands sont assurés par le groupe de travail Conseil et diagnostic Cela englobe notamment: - une analyse des besoins ainsi qu'une analyse des produits et des prestations qui tient compte de leur compatibilité avec la pratique - un accompagnement dans l'utilisation de la PTO et de son portail d'entrée (test.csfo.ch) ainsi qu'une réflexion quant à leur développement - une répartition équitable des tâches entre les cantons, selon les besoins opérationnels - des tâches de coordination avec l'Université de Lausanne - des tâches de coordination en ce qui concerne le questionnaire ADOR	En continu
b) Si nécessaire, soutien à des projets concrets par le biais de groupes de travail ad hoc	Ad hoc
c) Des clarifications sont menées quant à la possibilité d'adapter le kit de diagnostic de base en F et, le cas échéant, de l'ajouter sur test.csfo.ch	Fin 2024
7.2.3. Produits imprimés	
a) Le portfolio de produits imprimés dans le domaine du diagnostic est analysé et établi La nécessité d'actualiser ces produits est examinée en collaboration avec les éditions du CSFO; le cas échéant, les actualisations sont lancées	En continu
b) Stärken-Test VIA-IS La version imprimée est révisée et actualisée parallèlement à sa mise en œuvre sur la PTO	Fin 2024
7.3. Conseil	Délai
Des instruments de travail et des produits dans le domaine du conseil et du diagnostic sont mis à la disposition des offices d'orientation. Ils se veulent actuels, scientifiquement fondés et pertinents au niveau de la pratique.	
Projets spécifiques	
7.3.1. Outils de conseil	
a) Le groupe Évaluation et conseil (Suisse romande) rassemble les outils qui seront mis à la disposition des cantons sur la PTO. Il actualise en permanence cet assortiment et veille à assurer sa qualité	En continu
b) Un groupe est créé pour la Suisse alémanique. Il rassemble les outils qui seront mis à la disposition des cantons sur la PTO. Il actualise en permanence cet assortiment et veille à assurer sa qualité	En continu
7.3.2. Conseil	
En fonction des ressources disponibles ou d'un financement ad hoc, des travaux spécifiques sont réalisés dans le domaine du conseil, en accord avec la commission spécialisée	Ad hoc

8. Collaboration intercantonale: assurer la collaboration intercantonale en ce qui concerne les prestations dans le domaine de l'OPUC. Statuts du CSFO, art. 2, § 1b	
Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:	
Mandat de la CDIP: Le CSFO soutient les conférences spécialisées de la CDIP en mettant ses compétences au service du traitement des questions stratégiques et de la réalisation de projets. Il peut, dans les limites de ses domaines d'activité et des ressources qui lui sont allouées, accepter des mandats supplémentaires de la part des conférences spécialisées concernées.	
Objectifs de la CDIP: • Dans leur travail, les conférences spécialisées peuvent s'appuyer sur les compétences du CSFO. • La collaboration du CSFO et des conférences spécialisées génère une convergence optimale entre les activités opérationnelles du CSFO et les objectifs stratégiques de la CDIP.	
Budget (total des dépenses): CHF 0.- (financement ad hoc pour les mandats supplémentaires)	
Organe consultatif: ad hoc (CSFP)	

8.1. Traitement des questions fondamentales	Délai
À la demande du comité de la CS OPUC, les commissions spécialisées traitent également des questions fondamentales relevant de l'information, de la formation continue ainsi que du conseil et du diagnostic dans le domaine de l'OPUC.	
Projets spécifiques	

8.2. Plateforme en ligne pour l'employabilité D/F/I	Délai
Une offre en ligne de bilan professionnel et d'informations pour les adultes qui se posent des questions sur leur carrière est en cours de création et d'exploitation.	
Source de financement: mandat de projet viamia, financement par la CDIP (CS OPUC) et le SEFRI Budget d'exploitation: CHF 100'000.-	
Projets spécifiques	

8.2.1. Exploitation	
La plateforme est opérationnelle Des adaptations au niveau technique et des contenus seront effectuées sur la base de l'évaluation 2023	En continu

8.3. Mandats supplémentaires	Délai
Des mandats supplémentaires sont réalisés en tenant compte des ressources disponibles.	
Projets spécifiques	

8.3.1. Statistiques de l'orientation de la CS OPUC	
Les données des offices cantonaux d'orientation pour l'année 2022/2023 sont récoltées et traitées. Les statistiques sont mises à la disposition des offices cantonaux d'orientation et de la CS OPUC	Mars 2024 Mi-2024

8.3.2. Projet viamia	
a) Le CSFO fait partie de l'équipe de projet chargée du développement et de la mise en œuvre de viamia	En continu

Formation, orientation, travail

9. Panorama: veiller à la transmission des informations et des résultats des projets de recherche et développement. Statuts du CSFO, art. 3, § 1d	
Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:	
Mandat de la CDIP: Le CSFO élabore et publie, sous le label Panorama, des informations spécialisées pour la formation professionnelle et l'OPUC.	
Objectifs de la CDIP: • Les cantons, les institutions ainsi que les professionnels des domaines de la formation professionnelle et de l'OPUC reçoivent régulièrement des informations actuelles et pertinentes. • Les institutions de la formation professionnelle et de l'OPUC disposent d'un canal d'information en lien avec ces domaines.	
Budget (total des dépenses): CHF 328'622.- Sources de financement: recettes: 13%; contributions cantonales: 44%; Confédération (SEFRI): 43%	
Organe consultatif: ad hoc	

9.1. Médias spécialisés Panorama	Délai
Panorama favorise le transfert de connaissances entre les partenaires de la formation professionnelle et les spécialistes de l'OPUC, entre les cantons et les régions linguistiques, mais aussi entre le monde scientifique et le terrain.	
Projets spécifiques	
9.1.1. Médias D/F/I	
a) Newsletter Panorama La newsletter paraît 21 fois par année. Elle offre un aperçu des nouvelles qui sont publiées dans leur intégralité sur panorama.ch	En continu
b) Site panorama.ch Le site web est actualisé 21 fois par année, parallèlement à l'envoi de la newsletter. Toutes les nouvelles publiées depuis 2021 y sont aussi archivées	En continu
9.1.2. Prospection	
Il s'agit d'obtenir encore plus d'abonnés parmi les spécialistes de la formation professionnelle. À cet effet, une campagne sera lancée sur LinkedIn et des contacts seront tissés avec les prestataires de formation (HEFP, HEP cantonales, CSFP)	En continu

Prestations fournies sur mandat du SEFRI

10. Prestations fournies sur mandat du SEFRI Sur la base de contrats, les projets qui ont été confiés au CSFO par le SEFRI avec l'accord de la CDIP sont réalisés.	
Mandat / Objectifs / Budget / Organe consultatif:	
Mandat et objectifs: les projets du SEFRI sont définis de manière ad hoc a) dans l'accord "Abwicklungsstelle der Subjektfinanzierung – Betrieb 2018-2020" et dans le supplément à l'accord de décembre 2019 pour le point 10.1; b) dans le contrat de subvention conclu au travers de l'accord entre le SEFRI et le CSFO pour 2021-2024 en ce qui concerne les points 10.2, 10.3.	
Budget (total des dépenses): voir projets spécifiques Sources de financement: recettes: 0%; contributions cantonales: 0%; Confédération: 100%	
Organe consultatif: ad hoc, selon les contrats conclus avec le SEFRI	
10.1. Organe de coordination EF	Délai
L'Organe de coordination EF assure la coordination du financement des cours préparatoires aux examens fédéraux (financement axé sur la personne par la Confédération). Il fonctionne de manière adéquate et remplit les tâches définies par le contrat avec le SEFRI.	
Budget	
Budget (total des dépenses): CHF 1'374'371.- Sources de financement: recettes: 0%; contributions cantonales: 0%; Confédération: 100%	
Projets spécifiques	
10.1.1. Organe de coordination EF D/F/I	
a) Fonctionnement L'Organe de coordination EF est en mesure de traiter avec efficacité les demandes des candidats aux examens et des prestataires de cours L'organisation de l'équipe et les procédures internes sont analysées régulièrement; des mesures correctives sont prises, si nécessaire Des objectifs précis sont définis pour le traitement des demandes	En continu
b) Portail en ligne Le portail en ligne du SEFRI sert d'outil de travail; il répond aux besoins des collaborateurs pour l'accomplissement de leurs tâches: - les erreurs sont répertoriées, analysées et transmises au SEFRI pour correction - les demandes de modification et d'amélioration sont validées au niveau interne puis soumises au SEFRI	En continu
c) Évaluation et reporting Les besoins de reporting définis par le SEFRI sont assurés Les besoins de reporting interne et externe du CSFO sont définis, validés puis assurés Une évaluation trimestrielle du fonctionnement est effectuée; des mesures correctives sont apportées, si nécessaire	En continu

10.1.2. Candidats aux examens D/F/I	
a) Traitement des demandes Les demandes de financement sont traitées dans un délai raisonnable; une fois les décisions communiquées aux candidats, la subvention est versée en principe dans un délai maximal de six semaines	En continu
b) Qualité Le système de qualité des demandes est respecté et les procédures sont régulièrement analysées: - le contrôle des demandes selon les critères définis par le SEFRI est assuré - sur la base de l'analyse de cas spécifiques, des mesures sont prises et, si nécessaire, des propositions sont transmises au SEFRI	En continu
c) Support Un support à l'intention des candidats est assuré par e-mail et par téléphone En ce qui concerne les FAQ, les mises à jour souhaitées sont transmises au SEFRI pour publication	En continu
d) Tri Les questions ou les cas spécifiques qui ne sont pas du ressort de l'Organe de coordination EF sont transférés aux instances compétentes	En continu
10.1.3. Prestataires de cours D/F/I	
a) Liste des cours La liste des cours est tenue à jour; les demandes de modification ou d'intégration de nouveaux cours sont vérifiées et, le cas échéant, validées Un suivi formel est assuré pour les cours qui n'ont pas été validés	En continu
b) Support Un support à l'intention des prestataires est assuré par e-mail et par téléphone En ce qui concerne les FAQ, les mises à jour souhaitées sont transmises au SEFRI pour publication L'étendue du support est définie de manière formelle par le SEFRI, en collaboration avec l'Organe de coordination EF	En continu
c) Tri Les questions ou les cas spécifiques qui ne sont pas du ressort de l'Organe de coordination EF sont transférés aux instances compétentes	En continu
d) Contrôles ponctuels L'art. 66h de l'OFPPr prévoit que le SEFRI vérifie par sondage les données des prestataires de cours concernant les conditions d'annonce conformément à l'art. 66g, al. 2 et 4 ainsi qu'à l'art. 66i, al. 1 (cf. chap. 2.1.3.1). Le SEFRI charge l'Organe de coordination EF d'effectuer ces contrôles au début de l'année 2023. Les contrôles par sondage portent sur les conditions d'annonce, notamment sur la question de savoir si le contenu des cours prépare directement à l'examen en question. La réalisation de contrôles aléatoires doit permettre en premier lieu de détecter les fraudes et ainsi d'éviter le versement injustifié de contributions fédérales aux personnes ayant suivi ces cours (risque de réputation), tout en ayant un effet dissuasif sur d'éventuelles fraudes et en renforçant la crédibilité de la liste d'annonce	En continu

<p>10.2. Vignette entreprise formatrice</p> <p>Signe de reconnaissance de l'entreprise formatrice, la coordination de la production de la vignette est garantie.</p> <p>Budget</p> <p><i>Budget (total des dépenses): CHF 240'000.- (montant maximal sur 4 ans (2021-2024))</i> <i>Sources de financement: recettes: 0%; contributions cantonales: 0%; Confédération (SEFRI): 100%</i></p> <p><u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>10.2.1. Production et distribution D/F/I/R/E</p> <p>En tenant compte des demandes d'adaptation du SEFRI, la vignette est produite et distribuée</p>	<p>En continu</p>
<p>10.3. Validation des acquis de l'expérience en orientation</p> <p>La procédure de validation des acquis de l'expérience en orientation est assurée pour les personnes déjà admises.</p> <p>Budget</p> <p><i>Budget (total des dépenses): ad hoc</i> <i>Sources de financement: recettes: 0%; contributions cantonales: 0%; Confédération (SEFRI): 100%</i></p> <p><u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>10.3.1. Suivi</p> <p>Le suivi de toutes les personnes qui n'ont pas terminé la procédure est assuré</p>	<p>En continu</p>
<p>10.4. Antenne suisse Euroguidance</p> <p>L'antenne suisse Euroguidance, dont la mission est d'encourager les échanges et la mobilité des spécialistes de l'OPUC en Europe, est gérée.</p> <p>Budget</p> <p><i>Budget (total des dépenses): CHF 118'757.- (état provisoire: novembre 2023)</i> <i>Sources de financement: recettes: 0%; contributions cantonales: 0%; Confédération (SEFRI): 100%</i></p> <p><u>Projets spécifiques</u></p>	<p>Délai</p>
<p>10.4.1. Activités</p> <p>Le programme d'activités 2024 est publié sur www.csfo.ch/orientation-professionnelle-universitaire-et-de-carriere/euroguidance Les activités sont mises en œuvre sur la base du programme 2024</p>	<p>Février 2024 En continu</p>
<p>10.4.2. Planification du programme d'activités</p> <p>Des clarifications sont menées avec le SEFRI pour savoir si le CSFO poursuivra la gestion de l'antenne à partir de 2025 et, si oui, sous quelles conditions Si le mandat du CSFO est prolongé par le SEFRI, le programme d'activités 2025 est élaboré; un budget est établi à l'intention du SEFRI</p>	<p>Juin 2024 Septembre 2024</p>

Développements du CSFO

La gestion et l'organisation du CSFO sont assurées par la direction dans le respect des statuts, en vue de réaliser avec efficacité et qualité le mandat 2025-2028 confié par la CDIP, en tenant compte de l'accord conclu avec le SEFRI.

La commission CSFO de la CSFP a approuvé le programme de travail 2024 lors de la séance du 21 novembre 2023.

La Direction des processus de coopération Confédération-cantons dans l'espace suisse de formation (DP COF) a approuvé les points 5, 8, 9 et 10 du programme de travail 2024 lors de la séance du 13 décembre 2023.